Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 9

Buchbesprechung: Les lettres

Autor: Anex, Georges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par Georges Anex

La paix dangereuse,

La Baconnière, Neuchâtel, 1986. In-12 de 176 pp. br.

La paix dangereuse n'est pas seulement celle où fleurit la civilisation du risque, mais un état des relations internationales caractérisé par les manifestations les plus détestables et les plus corruptrices de la guerre froide.
Le diagnostic concis et nuancé que l'historien et le praticien des relations internationales établit, l'éventail des menaces qui pèsent sur nos sociétés européennes, n'est pas seulement un aide-mémoire, mais un guide pour l'action.
On consultera utilement les chapitres concernant l'immigration, la criminalité importée, la subversion et les passages concernant la politique à adopter, face au terrorisme, érigé en stratégie du gouvernement iranien.

En vente en France auprès de Slatkine, librairie Champion, quai Malaquais - 75006 Paris.

Irène de Bonstetten

LA GUERRE DU SONDERBUND VUE PAR LE GENERAL DUFOUR JUIN 1847 - AVRIL 1848

Editions du « Journal de Genève »

A l'occasion du 200e anniversaire de la naissance de Guillaume-Henri Dufour, le *Journal de Genève* est heureux de réimprimer le livre que son ancien Directeur et rédacteur en chef, Olivier Reverdin, avait consacré en 1947 à **La Guerre du Sonderbund vue par le Général Dufour.**
L'ouvrage au format de 160 × 230 mm, comprend 134 pages et 22 illustrations, la plupart dues à la plume d'un officier qui a pris part à la campagne, Charles-Alexandre Steinhäuslin.
Ci-dessous, un extrait de l'*avant-propos.*
« Le **général Dufour** *est, à juste titre, une des figures les plus populaires de notre histoire. Rarement, le pays a dû autant à la valeur morale, aux qualités intellectuelles et spirituelles d'un homme. Ses contemporains ont compris que, sans lui, la Suisse moderne, née dans un berceau sanglant, n'aurait pas eu des débuts aussi heureux. La postérité a ratifié ce jugement.*
Certes, ce sont les Furrer, les Druey, les Kern qui ont donné à notre pays son visage d'aujourd'hui et les institutions grâce auxquelles il a pu se développer harmonieusement pendant un siècle. Mais, sans Dufour, ils n'eussent pu s'acquitter de leur mission dans des conditions propres à en assurer le succès.
Ce rôle exceptionnel, c'est surtout à l'élévation de ses sentiments, à la fermeté de son caractère, à ses convictions religieuses, à sa modération naturelle, à son esprit conciliant, à l'influence morale qu'au travers de ses subordonnés il a exercée sur l'armée entière que Dufour a dû de le jouer. En un mot, l'homme eut sur nos destinées une action plus grande encore que le capitaine.
Or, l'homme, au cours des semaines décisives de la guerre du **Sonderbund,** *nous pouvons l'approcher grâce aux lettres qu'il écrivit presque chaque jour à sa femme et sa fille Annette, grâce au journal qu'il a régulièrement tenu et aux minutes de sa correspondance officielle, grâce enfin aux anecdoctes qu'il a consignées dans un petit cahier. A l'exception de quelques citations, que des historiens en ont tirées, ces documents sont inédits ».*

L'édition à compte d'auteur, ça existe, mais «ça ne se fait pas»

Quand les éditeurs ne veulent pas d'un manuscrit, il reste à son auteur une solution : l'édition à compte d'auteur. Si le procédé est bien connu en Suisse romande, il est presque impossible de trouver un éditeur qui « avoue » pratiquer cette forme d'édition, réservée aux « mauvais romans ou aux thèses universitaires ».
« Le petit Village » de C.-F. Ramuz, a pourtant été entièrement payé par son auteur. Et Albert-Louis Chappuis, créateur des florissantes Editions « Mon Village », a commencé par s'auto-éditer.
Dans l'édition à compte d'auteur, c'est l'auteur qui prend à sa charge la totalité ou la majeure partie des frais d'édition. L'éditeur, quant à lui, garantit la confection et, quelquefois, la commercialisation de l'ouvrage, sans prendre le moindre risque financier.
Aux Editions de l'Aire et de l'Age d'Homme, à Lausanne, on dit ne pas pratiquer cette forme d'édition, à cause de la mauvaise qualité des livres proposés et de la quasi-assurance d'un échec commercial. Sur les 15 000 frs que coûte en moyenne un livre, l'auteur perd généralement 10 000 frs, à de rares exceptions près, estime-t-on à l'Aire.
Selon le directeur des ventes d'une grande librairie et maison d'édition de Suisse romande, l'édition à compte d'auteur se pratique, mais « sous le manteau », car l'éditeur tient à son image de découvreur de talent et de preneur de risque. Et, sauf si l'auteur s'en vante, il n'y a aucun moyen de savoir s'il a financé lui-même son œuvre.
Rappelons que l'éditeur, lorsqu'il prend lui-même en charge la publication d'un livre, touche 45 à 57% du prix de vente, tandis que 33 ou 45% reviennent au libraire, et 10% à l'auteur.
La maison Editorel à Lausanne propose ouvertement l'édition à compte d'auteur. Pour 350 frs, elle édite une centaine de recueils de 16 pages, sans les diffuser. Dans ce cas, l'édition est dite « confidentielle », mais reste soumise à la censure : les ouvrages ne doivent être ni pornographiques, ni tomber dans l'extrêmisme politique ou religieux. Ainsi en huit ans, 200 ouvrages, écrits par 80 Romands, et tirés à 100 exemplaires, ont, sinon inondé la Suisse romande, du moins donné à leur auteur l'occasion d'être lus par leur entourage.